Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, qu'en raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les prochaines séances du conseil municipal se tiendront à huis clos, au bureau municipal, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure est autorisée par l'arrêté ministériel. Nous vous invitons à consulter l'ordre du jour sur notre site internet à partir du jeudi précédent la rencontre.

Après la parution de l'ordre du jour, nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal et le lien de l'enregistrement audio sera indiqué sur le site Internet de la municipalité : http://saintbernarddemichaudville.qc.ca .

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 17e jour du mois novembre 2020.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière